

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCÈS-VERBAL
Séance publique – 19 h**

06^e SÉANCE

2006-09-21

DATE : Le 21 septembre 2006

HEURE : 19 h

LIEU : salle du conseil, centre de services d'Aylmer

PRÉSENCES : Martin, Patrice, conseiller municipal, président
Riel, Alain, conseiller municipal, membre
Thérien, Frank, conseiller municipal, membre
Bachand, Valérie-Anne, membre citoyenne
Cerveny, Louise J., membre citoyenne
Chaurette, Éric, membre citoyen
Lecavalier, Cindy, membre citoyenne
Podeszinski, Catherine, membre citoyenne
Poissant, Louis-Marie, membre citoyen

Membre d'office :

Crousset, Annie, représentante, Direction générale

Personnes-ressources :

Morin, Roland, directeur, MTPE

Lambert, André, directeur adjoint, MTPE

Nadeau, Jacques, directeur, Service de l'environnement

Roy, Marc-André, coordonnateur, Planification stratégique

Laflamme, Chantal, secrétaire

ABSENCES : Boutet, Éric, chef de division, Service d'urbanisme
Bouvier, Luc, représentant, Cabinet du maire
Desroches, Nicole, membre citoyenne

DISTRIBUTION : Aux membres de la commission, au maire, au directeur général
aux personnes-ressources, au greffier et aux archives

PRÉSIDENT

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-09-21

PROCÈS-VERBAL DE LA 06^e SÉANCE

SÉANCE PUBLIQUE

1. Ouverture

Le président ouvre la séance à 19 h et dépose l'ordre du jour.

Le président informe les citoyens présents du rôle de la commission consultative sur l'environnement et le développement durable. Il mentionne que la commission a pour objectif d'assurer le suivi du PGMR et que le compostage en fait partie.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Documents déposés aux membres :

- Projet de résolution d'appui aux États généraux « préventif pour le climat »;

Sujets présentés verbalement aux membres :

- politique environnementale – plan d'action

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 août 2006

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Parole aux citoyens

Les citoyens présents à la séance de la commission émettent leurs préoccupations suite à la soirée d'information de la Ressourcerie sur le compostage et le choix du site Cook.

1. Commentaires

Une citoyenne mentionne que plusieurs accidents de circulation avec des enfants renversés ont eu lieu dans le secteur et que le site de compostage va nuire au développement domiciliaire. Elle se questionne sur l'utilisation du compost, à savoir si les citoyens du secteur de Buckingham vont se déplacer au site Cook pour le compostage et la façon de faire avec dix camions. Elle demande s'il y a une possibilité d'avoir un site de compostage dans chacun des secteurs de la ville ou une étude pour un autre site. Elle mentionne que les puits sont contaminés.

2. Demande

Un citoyen mentionne que c'est la troisième soirée d'intervention des citoyens du secteur et qu'ils n'ont pas eu de réponses à leurs interrogations. La grogne est due à tout le processus de la sélection du site : étude environnementale pas été faite, critère zone agricole devrait être dans un milieu industriel, plus de transparence, impact sur la santé, le patrimoine, le confort et la qualité de vie des citoyens. Il demande à la commission de retirer la recommandation du site Cook, de reprendre le processus du choix d'un site, d'inclure dans l'étude les coûts et les pertes des résidents du voisinage, de placer toute l'information au site Web. Il veut un engagement de la ville de produire un calendrier de réponses.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-09-21

PROCÈS-VERBAL DE LA 06^e SÉANCE

3. Commentaire

Une représentante de la firme GSI mentionne qu'ils n'ont jamais eu la chance de se faire entendre à la commission. Elle informe les membres de la commission qu'une page complète de la firme GSI a été placée dans le journal le Droit.

4. Commentaire

Un citoyen mentionne que le site est poreux et sa couche de glaise ne suffit pas. La contamination peut se réveiller dix mètres sous terre.

5. Commentaire

Un citoyen fait entendre un enregistrement lors de la soirée d'information de la Ressourcerie du 18 septembre 2006. Il mentionne aussi que selon le ministère de l'Environnement le terrain est encore contaminé.

6. Commentaire

Un citoyen est concerné par la pollution de l'eau, le lac Beamish et le lixiviat.

7. Demande

Une citoyenne s'interroge sur l'impact de la senteur, la contamination et si le site sera la responsabilité de la Ressourcerie ou la ville.

8. Demande

Un citoyen demande des réponses au questionnement afin de ne pas répéter les erreurs du passé, de repartir à zéro pour le choix d'un site de compostage et de considérer un site industriel. Il mentionne que des problèmes de clôture ne sont pas réglés au site Cook.

9. Demande

Un citoyen mentionne qu'une usine à chaux est fermée dans le secteur de Buckingham et pourrait servir au compostage. Il demande que la ville informe les citoyens sur l'utilisation des bacs à compostage.

10. Commentaire

Un citoyen s'interroge sur la vitesse des camions sur la rue Cook et la l'évaluation à la baisses des résidences.

11. Commentaire

Un citoyen mentionne que le site actuel d'humus attire des mouettes et des renards, les camions qui tournent les rangées sur le site entrent à 7 h le matin et on entend les tracteurs toute la journée. Les chevaux broutent autour des sacs de plastique qui proviennent du site d'humus. Il s'interroge sur la Ressourcerie. Il demande de retourner en arrière avec le processus du choix d'un site de compostage et de placer l'information au site Web.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-09-21

PROCÈS-VERBAL DE LA 06^e SÉANCE

12. Demande

Un citoyen demande les raisons de ne pas avoir accepté l'offre de la firme GSI pour le compostage.

13. Demande

Une citoyenne demande un plan global des sites, les coûts pour ce projet, les coûts pour un autre site, le processus des plaintes et résolutions de problèmes après l'installation du projet ; la Ressourcerie peut-elle délaisser le projet si ça ne marche pas.

14. Demande

Un citoyen demande si la ville a pensé à l'élargissement de la rue Cook, combien de temps pour rénover le traitement du lixiviat, à ciel ouvert la neige peu produire de l'eau dans le compost et la contamination avec le temps. Il s'interroge sur la présence des animaux.

15. Commentaire

Une citoyenne mentionne que sur le chemin Pink, les citoyens ont des puits, des champs d'épuration, ils sont obligés d'arrêter l'eau, puis recommencent. Elle se questionne sur les recours s'il y a des problèmes environnementaux au niveau du sol, de la nappe phréatique, de l'air, des odeurs.

16. Commentaire

Un citoyen mentionne que le panneau du site Cook indique site d'enfouissement. Il se questionne sur un processus industriel dans une zone agricole.

17. Commentaire

Une citoyenne résidante près du site Cook se questionne sur les problèmes de sol après la pluie et les va-et-vient des camions. Elle mentionne qu'elle a souvent déposé des plaintes au 311 au sujet de la rue Vernon qui est un dépotoir.

18. Commentaire

Un citoyen mentionne qu'un entrepreneur avait parlé d'un projet équestre. Il aurait aimé une consultation pour le choix du site de compostage.

19. Commentaire

Une citoyenne mentionne n'avoir pas parlé des déchets de table.

20. Commentaire

Un citoyen mentionne qu'il y aura un impact sur la vie communautaire du secteur. Il s'inquiète pour les enfants, le transport scolaire, la qualité des maisons, les odeurs et la présence des animaux.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-09-21

PROCÈS-VERBAL DE LA 06^e SÉANCE

5. Politique environnementale

Le directeur du Service de l'environnement donne un aperçu du plan d'action de la politique environnementale : embauche d'un consultant de l'Université de Sherbrooke M. Guillaume Junqua, échéancier du plan de travail déposé, établissement des principes directeurs. Une présentation finale de la table des matières et du plan d'action sera faite en décembre 2006 et des mémoires seront demandés aux citoyens.

Recommandation et suivi

Le président demande que la présentation finale de la table des matières et le plan d'action de la politique environnementale soient déposés à la commission en décembre – responsable : Service de l'environnement.

6. États généraux « préventif pour le climat »

Le directeur du Service de l'environnement présente aux membres de la commission le projet de résolution et le sommaire exécutif qui seront déposés aux membres du conseil municipal, qui se lit comme suit :

« **CONSIDÉRANT** QUE les premiers États généraux sur l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Québec, qui se tiendront du 18 au 20 octobre 2006, désire souscrire au concept «Préventif pour le climat » et donc de compenser en double la quantité de gaz à effet de serre générés par le transport relié à l'événement;

CONSIDÉRANT QUE le Comité organisateur des États généraux a évalué qu'une plantation d'environ 600 arbres serait nécessaire pour répondre aux critères d'un événement « préventif pour le climat » et invite la Ville de Gatineau à y collaborer, par le moyen d'une plantation fonctionnelle ou symbolique dans le respect des règles émises par la Chaire de recherche et d'intervention en Éco-conseil :

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR**

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Ville de Gatineau souhaite participer à cet événement et s'engage à réaliser une plantation symbolique de 50 arbres sur le terrain situé entre le 100, rue d'Edmonton, et le 775, boulevard de la Carrière, dont il protégera l'intégrité pour une période minimale de 5 ans. »

Les membres proposent d'ajouter le paragraphe suivant :

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance du 21 septembre 2006, la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable a pris connaissance de la démarche proposée et en recommande son acceptation.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Séance publique – 19 h

2006-09-21

PROCÈS-VERBAL DE LA 06^e SÉANCE

Recommandation et suivi

Le président demande d'ajouter le paragraphe au projet de résolution et de déposer le projet et le sommaire exécutif au conseil municipal – responsable : Service de l'environnement.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 40.

* À moins d'indication contraire, tous les documents distribués lors de la séance tenante seront remis lors de la séance suivante aux membres absents.